

raisonnable parce qu'elle n'est pas fondée sur la nature des choses. La nuit en effet, disent-ils, est faite pour le sommeil et le repos et non pour la veille et la fatigue. Donc une telle œuvre ne vient pas de Dieu. Bon nombre de ceux qui raisonnent ainsi feraient bien d'être plus logiques avec eux-mêmes et de commencer par renoncer aux veilles autrement prolongées et bien plus fatigantes qu'ils consacrent au plaisir, avant de critiquer les partisans de l'Adoration nocturne ; il leur serait aussi très utile de lire quelques vies des saints, ils verraient que, si ce n'est pas naturel de prier et d'adorer la nuit, c'est très surnaturel et tout à fait sanctifiant et que le Maître de toute sainteté ayant donné l'exemple, il n'y a plus qu'à l'imiter si l'on veut être digne de Lui et mériter ses grâces de choix.

D'autres, pour repousser l'Adoration nocturne, se rejettent sur la difficulté de l'entreprise, même dans les grands centres, et prétendent qu'elle est impossible dans les petites villes, à plus forte raison dans les bourgs et les villages. — A cela nous répondrons que les difficultés ne doivent jamais arrêter les hommes de cœur quand il s'agit de l'établissement d'une œuvre si grande et si belle, devenue si nécessaire aujourd'hui pour réparer les crimes d'un monde impie et corrupteur, éloigner les châtiments qui nous menacent et obtenir les grâces dont nous avons besoin. Quant à l'impossibilité de l'implanter dans les petites villes et à la campagne, elle n'existe pas, puisque nous connaissons quantité de petites villes et même de villages qui jouissent de l'Adoration nocturne soit mensuelle, soit annuelle.

Mais, dira-t-on enfin, l'Adoration nocturne ne sera jamais qu'une œuvre spéciale et nécessairement limitée ; tout le monde, même avec de la bonne volonté, ne peut en faire partie. — C'est vrai, mais cela ne diminue en rien l'importance de l'œuvre. Cela ne fait point non plus que ceux qui sont empêchés de s'enrôler dans ce bataillon sacré ne puissent travailler à son expansion, au moins par la prière et le sacrifice. Quant à ceux qui n'ont aucun empêchement, ils doivent s'associer à l'œuvre si elle existe dans leur localité, et chercher à l'y établir si elle n'y est point déjà.

Nous n'avons pas l'intention de parler ici des moyens de fonder l'Adoration nocturne à la ville ou à la campagne ; nous avons voulu seulement attirer l'attention de nos associés sur cette grande œuvre réparatrice et exciter à son endroit les prières et le dévouement. — Disons toutefois qu'il y a dans l'année trois circonstances favorables dans lesquelles il serait facile d'inaugurer l'Adoration nocturne : c'est le soir du Jeudi-